

KIT DE SURVIE DU NÉO-TITULAIRE

ESPE BORDEAUX - M2 Documentation - 2018/2019

Marlène GACHET, Floriane CERESA



LES ÉTAPES DE L'ANNÉE DE NÉO-TITULARISATION



Juin/juillet/pré-rentree ; Périodes 1 à 5

Juin/juillet/pré-rentree

- Prise de contact avec le/la chef d'établissement ;
- Passation avec le/la professeur.e documentaliste sortant.e.

↳ cf document : « Informations à obtenir sur l'EPL »

Période n°1 (septembre/octobre) - 1/3

- Gestion des manuels... ou pas !;
- Préparer l'accueil des élèves (table thématique, etc.) / visites des 6^{ème} ou 2^{nde} ;
- Possibilité de fermer le CDI (gestion, repenser l'espace du CDI, etc.) ;
- Proposer un emploi du temps à la Direction ;
- Intégrer la base élèves dans BCDI ;

Période n°1 - (2/3)

- Identifier les différents référents internes (informatique, coordo de disciplines, culture, PSY-EN, infirmier, etc.) ;
- Rdv CPE pour liaison CDI/Vie scolaire sur les heures de permanence ;
- Entrer dans les instances (CA ; CVC ; etc.) ;
- Elaborer des pistes de projets pédagogiques ;
- S'inscrire au PAF + FIL (Formations Initiatives Locales) ;

Période n°1 - (3/3)

- Rdv gestionnaire pour un point sur le budget et la répartition des tâches (SOFIA ; GIDEC/GECRI ; etc.) ;
- Régulariser sa situation auprès de la DPE ;
- Editer les prêts pour faire le point sur les retards ;
- Dresser un premier diagnostic pour établir un projet CDI et le présenter à la Direction ;
- Rencontrer les partenaires de proximité.

Période n°2 (octobre/décembre)

- Débuter les clubs ;
- Organiser un cycle EMI pour une mise en place en période 3 ;
- Fin du 1^{er} trimestre ;
- Première commande de documents :
- Première session de formation pour les néo-titulaires ;
- Première réunion de bassin ;
- Désherber (à minima faire un état des lieux, dont le fonds orientation).

Période n°3 (janvier/février)

- Débuter le cycle EMI ;
- Poursuite des projets en cours.

Période n°4 (mars/avril)

- Fin du 2^{ème} trimestre ;
- Poursuite des projets en cours ;
- Commencer à se projeter sur l'année suivante : prévisions des nouveaux projets.

Période n°5 (avril/juillet)

- Faire un inventaire du CDI (récolement, désherbage) ;
- Présenter les projets de l'année suivante en conseil pédagogique puis en CA ;
- Rédiger le bilan CDI ;
- Anticiper la (non) gestion des manuels pour la rentrée ;
- Fin du 3^{ème} trimestre.

EN RÉSUMÉ

- L'année de néo-tit est chargée et très formatrice.
- Il faut savoir s'engager ET mesurer ses efforts.

BONNE ANNÉE !!